

La Fresque du Trafic des Espèces Sauvages


Objectifs :

La Fresque du Trafic des Espèces Sauvages est un atelier participatif et pédagogique, inspiré de la [Fresque du Climat](#). À l'aide de cartes à relier entre elles, les participant·es explorent ensemble un sujet complexe : **le trafic** des espèces sauvages, **ses causes, ses impacts** et les **solutions possibles**.


La fresque s'appuie sur les trois piliers du Jane Goodall Institute : améliorer la vie des Humains, des autres Animaux, et de notre Environnement 

À l'attention de l'animateur ou animatrice :



Votre rôle est avant tout **d'accompagner les échanges et la réflexion collective**. Il n'y a pas de "bonne" ou de "mauvaise" réponse attendue : **toutes les idées** proposées spontanément par les participant·e·s **sont utiles, même si elles sont partielles, approximatives ou en construction**. L'objectif n'est pas de corriger ou de relever des erreurs, mais d'aider le groupe à **affiner sa compréhension progressivement**, grâce au questionnement, à la discussion et aux liens que vous ferez émerger ensemble.

 Vous pouvez guider le groupe en suggérant la création de flèches, en proposant des titres de groupe de cartes, ou en invitant à déplacer ou regrouper différemment certaines cartes.

Les éléments en **gras** correspondent aux messages clés à faire passer.

Les questions précédées d'un  sont des **questions importantes**, recommandées pour nourrir la réflexion et aborder des notions parallèles à la thématique du trafic.

Le texte ci-dessous est un script entièrement rédigé pour vous accompagner, mais **vous êtes libre de vous en éloigner**. Adaptez votre discours à votre public, à son niveau de connaissances et à la dynamique du moment. L'objectif est de **favoriser un échange fluide, bienveillant et vivant**, plutôt que d'énumérer des informations.


 Et surtout : faites-vous confiance...et prenez du plaisir à animer ! 

Déroulement de l'animation :

L'animation est prévue pour durer entre **1h30 et 2h**.

Avant l'arrivée des participants, préparez le matériel : organisez la salle, installez une grande feuille blanche (2 m × 1 m), imprimez et trie les jeux de cartes en différents lots, puis disposez-les sur les tables. Prévoyez également des crayons à papier et des feutres de couleurs (ou demandez aux participants d'en apporter).

Avant de commencer la création de la fresque (≈ 15 min), réalisez un *brainstorming* collectif autour de quelques notions : Qu'est-ce que le trafic ? Quels en sont les enjeux, les causes et les conséquences ? Qu'est-ce qu'une espèce ? Quelle différence entre espèces sauvages et domestiques ?

 Cette étape permet d'évaluer les connaissances du groupe afin d'adapter votre discours et le niveau d'explication.

Les participants sont ensuite répartis en groupes de 7 à 10 personnes. La fresque se compose de quatre lots. Distribuez le lot 1 à chaque groupe.

1. Les participants disposent **d'environ 10 minutes pour organiser les cartes**.
2. À l'issue du temps imparti, ils **présentent leur agencement**.
3. Corrigez, conseillez, puis **aidez-les à ajouter les flèches de liaison**.
4. Distribuez ensuite le **lot suivant** et répétez le processus pour les quatre lots.

Certaines cartes peuvent appartenir à plusieurs catégories : il n'est donc **pas nécessaire de forcer une attribution unique**.

Les corrections se font groupe par groupe, sans mise en commun générale, sauf à la fin.

INTRODUCTION – Ice Breaker ; Brainstorming / Mise en commun :

IceBreaker

Quel est votre animal totem et pourquoi ?

Qu'est-ce qu'une espèce ?

Une espèce, c'est un groupe d'êtres vivants qui se ressemblent et peuvent se reproduire entre eux pour donner des descendants fertiles.

Qu'est-ce qu'un animal sauvage ?

Une espèce sauvage, c'est toute espèce qui vit naturellement à l'état libre, non domestiquée par l'homme. Juridiquement, ce terme inclut aussi les espèces qui sont protégées par la loi parce qu'elles sont menacées ou fragiles, qu'elles vivent dans la nature et ne sont pas élevées pour l'agriculture ou comme animaux de compagnie.

Qu'est-ce qui définit le trafic des espèces sauvages ?

Le trafic des Espèces Sauvages « désigne tout crime environnemental qui implique le commerce, la contrebande, la capture, la collecte ou le braconnage illégaux d'espèces menacées, d'espèces sauvages protégées (dont les espèces animales et végétales soumises à des quotas de capture ou de récolte et réglementées par des permis) et de produits dérivés de ces espèces ».

Donner quelques chiffres clés...

- La France figure parmi les pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées au niveau mondial.
- Selon le Comité français de l'UICN, la **France** hébergerait **1 889 espèces menacées** mondialement sur son territoire (métropole + outre-mer).
- Sur 197 pays reconnus par l'ONU, on estime à **180 le nombre de pays** impliqués dans le trafic des espèces sauvages (pays importateurs, pays de transit et pays exportateurs).
- Les **profits estimés** du trafic chaque année sont de **7 à 32 milliards de dollars**.

LOT 1 : ESPÈCES TRAFIQUÉES :

OBJECTIF DU LOT 1 :

Découvrir les espèces parmi les plus touchées par le trafic et prendre conscience de la **grande diversité des animaux (et des plantes) concernés, partout dans le monde**. Comprendre que ce trafic repose sur des usages très variés : **luxe et prestige, artisanat, mode et décoration, animaux de compagnie et divertissement, propriétés médicinales supposées, alimentation**.

ATTIRER L'ATTENTION SUR :

- Le trafic ne concerne **pas uniquement les grands** animaux emblématiques.
- Il touche des **espèces très diverses** : mammifères, reptiles, oiseaux, amphibiens, insectes et plantes.
- Certaines espèces sont trafiquées **vivantes**, d'autres sous **forme de produits**.
- On peut distinguer **5 grandes utilisations principales**.
- Le **trafic est souvent insidieux, peu visible et banalisé**.

AIDE ANIMATION – INTRODUCTION DU LOT :


« Pour commencer cette fresque, nous allons nous intéresser aux espèces les plus impactées par le trafic... mais aussi aux raisons pour lesquelles elles sont trafiquées. Quelles espèces ? Pour quels usages ? »

Indice à donner au groupe :

- Essayez de vous concentrer davantage sur l'utilisation faite de l'espèce (ou de ses produits) que sur son groupe taxonomique.
- Disposez les cartes au centre de la table : elles constituent le cœur de la fresque.

AIDE ANIMATION – MISE EN COMMUN :




« Pouvez-vous m'expliquer vos choix et la logique de vos regroupements ? »

 Idéalement, le groupe fait **émerger 5 ensembles de cartes**, correspondant aux **5 grandes utilisations du trafic**.

1 - Symboles de pouvoir, luxe et prestige

Espèces concernées : Rhinocéros noir, éléphant d'Afrique, tigre du Bengale, léopard, ours noir d'Asie, crocodile du Nil, Calao à casque rond

Ces espèces sont principalement exploitées pour trois raisons majeures :


- **Les parties de leur corps** : ivoire, cornes, os, peaux, griffes...
 *« Saviez-vous que, dans certaines régions, l'ivoire ou la corne de rhinocéros se vendent à un prix supérieur à celui de certaines drogues ou de l'or ? »*
- **Leur valeur symbolique** : puissance, richesse, domination.
 *« On retrouve cette symbolique depuis longtemps dans l'imaginaire collectif : peaux de tigre dans les films, trophées, objets ostentatoires... n'avez-vous jamais vu un film, où le grand méchant dispose d'une peau de tigre au pied de son bureau ?! Aujourd'hui, ces objets ne symbolisent **plus tant la puissance que l'excès et la luxure**. »*
- **Leur rareté** :
 *« Plus une espèce est rare, plus elle devient désirable, et plus sa valeur augmente. Cette rareté renforce le prestige du propriétaire... et alimente encore davantage le trafic »*

2 - Mode, décoration et artisanat

Espèces concernées : Tigre du Bengale, Léopard, crocodile du Nil, espèces végétales, Calao à casque rond

« Les produits issus du trafic peuvent se retrouver dans : des vêtements, des accessoires, des objets décoratifs ou artisanaux. Ils sont parfois vendus légalement dans certains pays, ce qui rend leur **origine difficile à tracer**. Le trafic devient alors **quasi invisible, intégré aux circuits économiques mondiaux** ! »

 « Selon vous, combien rapporte le trafic des espèces à l'échelle mondiale ? »


 Réponse : Les **profits estimés** du trafic chaque année sont de **7 à 32 milliards de dollars**, ce qui en fait l'un des 4 trafics les plus lucratifs au monde !

3 - Animaux de compagnie exotiques et divertissement

Espèces concernées : Chimpanzé, orang-outan, macaque de Barbarie, tigre du Bengale, léopard, axolotl, écureuils volants, loutre d'Asie

« Ici, l'objectif n'est pas tant le luxe que le **divertissement ou l'attrait pour l'exotisme**. Plus c'est petit, plus c'est "mignon" : les **jeunes individus sont donc particulièrement recherchés**. Mais vous le savez, on ne reste pas jeune et mignon toute sa vie, et un jour Tigrou devient Badgera... Les **réseaux sociaux ont également contribué à populariser des espèces peu connues**, comme les axolotls ou les écureuils volants, en **banalisant leur détention**. Cette méconnaissance conduit à : des **conditions de vie inadaptées, une perception erronée de ces animaux comme « faciles » ou « inoffensifs »**.

 « Pouvez-vous expliquer la différence entre une espèce sauvage et une espèce domestique ? »


 Réponse : une **espèce domestique est issue d'un long processus de vie au côté de l'humain**, ce qui n'est pas le cas des espèces sauvages, même nées en captivité.


4 - Médecine traditionnelle, croyances et consommation :


Espèces concernées : Pangolin, rhinocéros, tigre du Bengale, ours noir d'Asie, anguille d'Europe, tortue étoilée d'Inde, crocodile du Nil

« Ces usages reposent sur des **croyances ou pratiques culturelles**, souvent **non prouvées scientifiquement**, mais soutenues par une **demande très forte**. Le **problème n'est pas la culture** en elle-même, mais la **transformation de ces pratiques en un commerce illégal, industriel et mondialisé**, au détriment des espèces et des populations humaines elles-mêmes d'un point de vue culturelle et sanitaire ! Toutefois, la **consommation alimentaire** peut, dans certains contextes, **répondre à un besoin réel**, ce qui rend les enjeux de conservation plus complexes à aborder. »

 « Pouvez-vous nous parler du cas du chardonneret élégant et de la vaquita ? »

 **Chardonneret élégant** : Il montre que le **trafic ne concerne pas toujours des espèces grandes ou puissantes**. Ici, il est capturé pour des concours de chant, un **usage très local mais aux impacts massifs**.

 **Vaquita** : Elle est une **victime collatérale du trafic** : elle meurt prise dans des filets destinés à capturer un autre poisson recherché pour sa vessie natatoire, utilisée pour des propriétés médicinales supposées.

 Ces deux exemples illustrent un **trafic peu médiatisé**, concernant des **espèces à faible valeur symbolique pour le grand public**, mais représentant des volumes très importants.

LOT 2 : LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC :

OBJECTIF DU LOT 2 :

Comprendre que le trafic des espèces n'est pas une fatalité et qu'il existe **de nombreux acteurs, à différentes échelles**, qui luttent contre ce phénomène. Identifier : **qui agit, comment ils agissent, à quel niveau** (local, national, international), et en quoi ces actions répondent directement aux usages et impacts identifiés dans le Lot 1.

ATTIRER L'ATTENTION SUR :

- La lutte contre le trafic est multiforme : **terrain, prévention, lois, contrôle, réhabilitation**.
- Aucun acteur n'agit seul : la lutte repose sur la **coopération**.
- Certaines actions sont **répressives**, d'autres **préventives, éducatives** ou **réparatrices**.
- **La loi seule ne suffit pas** : il faut des personnes pour l'appliquer.
- Plus le trafic est mondialisé, plus la réponse doit être **coordonnée**.

AIDE ANIMATION – INTRODUCTION DU LOT :

*« Nous avons vu **quelles espèces sont concernées par le trafic et pourquoi elles sont exploitées**. Maintenant, intéressons-nous à la réponse humaine : **qui agit aujourd'hui pour lutter contre ce trafic, et comment ?** »*

Indice à donner :

- Essayez de **classer les cartes** non pas par type d'organisation, mais **par type d'action**.

AIDE ANIMATION – MISE EN COMMUN :

*« **Comment avez-vous regroupé ces acteurs ? Selon leurs missions ? Leur échelle d'action ?** »*

*« **Idéalement, émergent 4 grands types de leviers d'action**, qui peuvent se superposer.*

1 – L'importance du Plaidoyer :

Cartes associées : Jane Goodall Institute France, UICN

*« **Rôle et actions clés** : « **Le plaidoyer a toujours été une composante essentielle du travail du Jane Goodall Institute. Depuis des décennies, le JGI collabore avec les gouvernements, les institutions internationales et les instances multilatérales afin d'encourager l'adoption de législations plus fortes et plus protectrices contre le trafic d'espèces sauvages, aux niveaux national, régional et mondial.** »*

2 – Coopération internationale & cadre global :

Cartes associées : Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), Interpol et la lutte internationale, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), La Science, CITES (Lot 3)

*« **Rôle et actions clés** : « **Ces acteurs interviennent à une échelle internationale, ce qui est indispensable face à un trafic qui dépasse largement les frontières. Interpol et le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) coordonnent des enquêtes transfrontalières et des opérations internationales, en mettant en réseau les États et en facilitant le partage d'informations.***

*En complément, l'UICN apporte une **expertise scientifique reconnue**, notamment à travers l'évaluation de l'état de conservation des espèces, et soutient l'élaboration de politiques publiques et de conventions internationales.*

»

3 – Application de la loi & contrôle sur le terrain, sauvetage et réhabilitation :


Cartes associées : OFB (Office français de la biodiversité), OCLAESP, Éco-gardes & rangers, Transport aérien et aéroports français, Les sanctuaires : Tchimpounga, Chimp Eden


*« **En première ligne : surveillance et interception** :*

Les **aéroports** sont d'importantes zones de transit, véritables carrefours du commerce illicite. **L'OFB** mène des enquêtes de terrain pour démanteler les filières aux frontières. Dans les pays sources, la protection repose sur les **éco-gardes et les rangers**. **L'ONG Wildlife Angel**, par exemple, s'engage concrètement en Afrique pour former et équipe ces "gardiens de la faune". Grâce à leurs programmes de formation, ils ont déjà formé plus de **330 rangers, permettant de réduire le braconnage de 30% dans leurs zones d'intervention.** »

 « Après la saisie : **soins et réhabilitation** :

Lorsque des animaux issus du **trafic** sont **interceptés**, l'action se poursuit pour assurer l'avenir des animaux. Les **sanctuaires** accueillent les **individus** saisis pour assurer leur **bien-être et, si possible, leur réintroduction**. Ce travail de terrain est soutenu par un volet éducatif. **L'IFAW**, en partenariat avec le Jane Goodall Institute France, ont créé un **programme de formation des forces de l'ordre et services douaniers à la manipulation** et à la **prise en charge spécifique des animaux vivants** issus du trafic. »

 « En décembre 2025, une opération coordonnée par INTERPOL dans **134 pays** a permis la saisie de **près de 30 000 animaux vivants**. Des dizaines de tonnes de produits issus d'espèces sauvages sont saisies chaque année en Europe. »

 « Pour info, certaines prises faites à l'aéroport, par exemple, qui ne peuvent pas trouver de places dans un lieu d'accueil, sont euthanasiées. C'est une réalité à garder en tête... »


 « *Quels sont pour vous ces pays sources, puits et de carrefour et leur définition ?* »

 Réponse :

- **Pays sources** : Ce sont les pays où les **espèces sont capturées, braconnées ou prélevées** dans leur milieu naturel – Afrique, Asie, Amazonie.
- **Pays puits** : Ce sont les pays où la **demande** est la plus forte et où **les produits ou animaux sont consommés, utilisés ou vendus** – Europe, Amérique, Moyen-Orient
- **Pays carrefour** : Ce sont les pays par lesquels les espèces ou produits transitent avant d'arriver à leur destination finale, les pays puits – Pays disposant de grands centre aériens et maritimes, comme la France.


4 – Prévention, changement des comportements, et importance de la collaboration sur le terrain des communautés :

Cartes associées : Jane Goodall Institute (JGI) ; ; TACARE ; La Science ; Les sanctuaires : Tchimpounga, Chimp Eden;

 « *Rôle et actions clés* : **ONG et communautés locales agissent main dans la main sur les causes profondes du trafic, en amont des actes illégaux. Elles développent des programmes éducatifs et communautaires pour sensibiliser aux dangers sanitaires, économiques et sociaux du trafic d'espèces, mais aussi pour proposer des alternatives durables à cette activité, que ce soit en termes de revenus ou de sécurité alimentaire. Leurs actions se déploient à la fois à l'échelle internationale et au plus près du terrain, dans des villages et des communautés locales. L'objectif est de remettre les populations locales au cœur des solutions ! »**

 Citer ici encore **L'IFAW & Wildlife Angel** pour leur travail de terrain (mentionnés ci-dessus).

 « *Quels sont pour vous ces conséquences sanitaires, économiques, sociétales et écologiques du trafic ?* »


 Réponse : **conséquences sanitaires** (risque de zoonoses – émergence et diffusion de maladie de l'animal à l'homme, absence de contrôles sanitaires...); **conséquences économiques** (économie parallèle criminelle, dépendance économique locale (certaines communautés se retrouvent enfermées dans des activités illégales faute d'alternatives durables)); **conséquences sociétales** (corruption, violence, perte de patrimoine culturel et naturel, déconnexion avec la nature comme simple marchandise); **conséquences écologiques** (déclin des populations, déséquilibres des écosystèmes, effets en cascade).

 **Insister sur le fait d'agir PARTOUT et à TOUS LES NIVEAUX !**

LOT 3 : LE DROIT INTERNATIONAL ET NATIONAL :

OBJECTIF DU LOT 3 :

Comprendre que la lutte contre le trafic des espèces repose aussi sur un **cadre juridique**, à la fois **international et national**, qui permet : **d'interdire, de contrôler, de sanctionner**, et de **donner une base légale à l'action des acteurs** vus dans le Lot 2.

 Sans lois, aucune saisie, aucune enquête, aucune condamnation ne seraient possibles.

ATTIRER L'ATTENTION SUR :

- Le droit est un **outil**, pas une fin en soi.
- Il existe une **hiérarchie des normes** : international → national.
- Les lois ne protègent pas seulement les espèces, mais aussi le **bien-être animal** et la **société humaine**.
- L'efficacité du droit **dépend de son application sur le terrain**.

AIDE À L'ANIMATION – INTRODUCTION DU LOT

*« Nous avons vu quelles espèces sont trafiquées, puis qui agit pour lutter contre ce trafic. Mais **sur quoi ces acteurs s'appuient-ils concrètement pour agir** ? Qu'est-ce qui rend le trafic... illégal ? Qu'est-ce qui guide les actions de lutte ? »*

Indice à donner :

- Il s'agit d'un des lots les plus complexes, autorisé les candidats à lire le verso des cartes pour qu'ils puissent réaliser facilement les associations.
- Disposez les cartes du Lot 3 à proximité du Lot 2, de façon à montrer qu'elles constituent le socle juridique des actions.
- Essayez de **distinguer ce qui relève du droit international et du droit français**.


AIDE ANIMATION – MISE EN COMMUN :

 *« Comment avez-vous regroupé ces lois, conventions ? »*

 Idéalement, émergent **2 grandes échelles d'actions** de ces lois et conventions.


1 – Cadre international : fixer les règles communes :

Cartes associées : Convention de Washington (CITES)

 *« La convention de Washington (CITES) encadre le commerce international des espèces sauvages et impose des **autorisations et permis stricts** pour leur détention, transport et vente. Elle vise à garantir que cet échange ne menace pas la survie des espèces. Elle crée un langage commun à tous les pays et pour toutes les institutions et tous les acteurs vus précédemment ».*

2 – Cadre national : appliquer, contrôler et sanctionner :

Cartes associées : Code de l'environnement ; Article 413-10 ; Article 413-12 ; Article 413-13 ; Article 214-9-1 du Code rural et de la pêche maritime

 *« La lutte contre le trafic repose sur un **cadre juridique à plusieurs niveaux**. La CITES fixe les règles au niveau international, et chaque pays les applique via son droit national, comme le Code de l'environnement en France. Ces lois permettent les **contrôles, les saisies et les enquêtes, et rendent le trafic punissable**, que les faits soient isolés ou organisés. En parallèle, le Code rural permet aussi d'agir contre la maltraitance animale, très souvent liée au trafic. ».*

Idées organisation cartes :

- Convention de Washington au-dessus du Code de l'environnement, de ses articles et du code Rural.
- Convention de Washington concerne (flèches) : ICCWC ; Interpol ; IFAW ; JGI ; Wildlife Angel
- Code de l'environnement, et article 413-10, 413-12, 413-13 au-dessus de l'ensemble des acteurs français : OFB, aéroport, douanes
- Relier les articles aux types de trafic :

- o Article 413-10 : interdit détention, transport, vente ou achat illégal d'espèces protégées sur les usages 1/2/3/4/5 du lot 1
- o Article 214-9-1 : interdit les mauvais traitements (même hors contexte trafic) sur l'usage 3

LOT 4 : LA SOCIÉTÉ CIVILE :

OBJECTIF DU LOT 4 :

Montrer que la lutte contre le trafic des espèces ne repose pas uniquement sur les lois ou les institutions, mais aussi sur **les choix individuels et collectifs de la société civile**. Comprendre que :

nos comportements quotidiens peuvent alimenter ou freiner le trafic, la société civile peut être acteur du problème mais aussi acteur de la solution, **chacun·e a un pouvoir d'action, même sans être expert !**

ATTIRER L'ATTENTION SUR :

- Le **trafic est souvent invisible pour le grand public**.
- Beaucoup de pratiques sont **banalisées ou méconnues**.
- **Alerter et changer les comportements est fondamental**.

AIDE A L'ANIMATION – INTRODUCTION DU LOT


*« Nous avons vu quelles espèces sont trafiquées, qui agit pour lutter contre ce trafic et quelles lois encadrent ces actions. Mais une question reste centrale : **quel est notre rôle ?** En tant que citoyens, consommateurs, voyageurs ou internautes, quel est notre impact ? »*

INDICE A DONNER :

- Essayez de relier chaque carte à des gestes du quotidien.
- **Disposez les cartes autour des lots précédents, de façon à montrer que la société civile est transversale à toute la fresque.**


AIDE ANIMATION – MISE EN COMMUN :

 *« Selon vous, dans quelles situations et comment la société est-elle impliquée dans le trafic ? »*

 Idéalement, émergent **3 grands leviers** : « informations, images, représentations » ; « la consommation et les pratiques » ; « l'engagement »

1 – Informations, images et représentations :

Cartes associées : Réseaux sociaux

 *« « L'ensemble de ces cartes renvoie à notre culture, notre éducation, notre personnalité et notre esprit critique, qui façonnent la manière dont nous percevons les animaux et leurs usages. C'est pourquoi **l'objectif ici n'est pas de juger les pratiques culturelles**, par exemple l'usage de produits animaux pour des propriétés médicinales supposées. Ces pratiques font partie du bagage culturel de nombreuses personnes.*

De la même manière, dans beaucoup de pays dits "puits", nous utilisons aussi des animaux pour assurer notre propre bien-être, que ce soit dans le domaine médical ou dans les cosmétiques.

La question n'est donc pas de désigner des "bons" ou des "mauvais" usages, mais de s'interroger sur les dérives commerciales, illégales et industrialisées qui mettent en danger les espèces.

*C'est là que notre esprit critique devient essentiel, notamment face aux réseaux sociaux, qui peuvent **banaliser la détention d'animaux sauvages**. Il est alors important de rappeler qu'un animal sauvage n'est, par définition, pas un animal domestique, même s'il est né en captivité ou qu'il nous paraît mignon et docile.*

Mais attention : les réseaux sociaux ne sont pas uniquement négatifs. Ils peuvent aussi être de formidables outils de sensibilisation, grâce à de nombreux comptes pédagogiques engagés. »

2 – Consommation, tourisme et responsabilité individuelle :

Cartes associées : la Mode ; Les voyages ; L'alimentation ; Les cosmétiques

👉 *« Nos choix de consommation ont un impact direct sur le vivant. La mode, le tourisme ou l'alimentation peuvent intégrer des produits issus du trafic : peaux, plumes, souvenirs ou viande de brousse. Ces pratiques posent des enjeux écologiques, sanitaires et éthiques, comme nous l'avons vu. L'idée n'est pas d'interdire ou de moraliser, mais de prendre conscience des effets secondaires de ces pratiques et de rechercher un équilibre. »*

3 – Engagement :

Cartes associées : Les pétitions ; Passe à l'action !

👉 *« La société civile peut aussi être un levier de changement. Les **pétitions et la mobilisation citoyenne** permettent de rendre visibles ces enjeux, d'influencer les décisions politiques et de soutenir les actions de terrain. **Individuellement l'impact semble faible, mais collectivement, il devient puissant.** »*

❓ *« Avez-vous connaissance d'actions de mobilisation citoyenne écologique récente qui ont eu gain de causes ? »*

- Interdiction de l'utilisation de l'ivoire dans l'artisanat de plusieurs pays
- Fin progressive de l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques en France
- Interdiction de monter à dos d'éléphant en Asie....

CONCLUSION DE L'ATELIER

Pour conclure cette fresque, retenons une idée essentielle : tout est interconnecté. Le trafic d'espèces sauvages n'est pas un problème lointain ou isolé. Il relie des écosystèmes, des animaux et des sociétés humaines à l'échelle mondiale.

Mais cette fresque montre aussi un message d'espoir : il existe des leviers d'action à toutes les échelles de ce trafic. Chacun peut agir, par ses choix, son métier, son engagement ou les politiques qu'il soutient. À chaque étape du trafic, des solutions existent.

Car personne n'agit seul. Et lorsque les actions se combinent, leurs effets se multiplient.

Ensemble, on va plus loin. La boucle est bouclée : tout est connecté, et c'est collectivement que nous pouvons faire la différence !

- > **Quel est votre ressenti après cette fresque?**
- > **Connaissez-vous l'ampleur du trafic des espèces ?**
- > **Comment allez-vous agir, à votre échelle ?**
- > **Quelles cartes vous ont le plus étonné ?**

Fin de l'animation

Chaque groupe présente sa fresque. Demander aux participants de faire une conclusion, les remercier et leur demander leur avis sur l'animation pour des améliorations futures !

